

Journal des Décrets de l'Assemblée Nationale
Paris, le 20 Mars 1790

STATUTS

Les députés de la Nation ont arrêté les statuts de l'Assemblée Nationale, qui ont été adoptés par elle le 20 Mars 1790. Ces statuts ont été publiés par l'impression le 21 Mars 1790.

21. L'Assemblée Nationale se réunira le 20 Mars 1790, à Paris, à midi, dans la salle de la Bibliothèque Nationale, pour discuter les statuts de l'Assemblée Nationale, qui ont été adoptés par elle le 20 Mars 1790.

22. L'Assemblée Nationale se réunira le 21 Mars 1790, à Paris, à midi, dans la salle de la Bibliothèque Nationale, pour discuter les statuts de l'Assemblée Nationale, qui ont été adoptés par elle le 20 Mars 1790.

23. L'Assemblée Nationale se réunira le 22 Mars 1790, à Paris, à midi, dans la salle de la Bibliothèque Nationale, pour discuter les statuts de l'Assemblée Nationale, qui ont été adoptés par elle le 20 Mars 1790.